

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège, moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### PORTUGAL.

(Par voie d'Angleterre.)

Lisbonne, le 10 octobre. — Il a été souvent question naguère de mouvements miguélistes qui auraient éclaté dans divers endroits du royaume. On a dit que don Alvaro, qui était dernièrement au quartier-général de don Carlos, avait franchi les frontières du nord avec des forces considérables, que quelques-uns portaient même à 6000 hommes, et qu'il avait proclamé don Sébastien, roi du Portugal, comme représentant sa mère, la princesse aînée de la dynastie portugaise. Toujours avait-il paru certain que des forces assez considérables pour attirer l'attention du gouvernement, se sont montrées dans quelques parties des provinces de Minho, de Tras-os-Montes et de Beira, mais on apprend maintenant que tout se réduit à quelques bandes de guérillas composées de brigands, qui ont voulu profiter de l'anarchie résultée de la guerre civile, pour exercer impunément leurs rapines, et qui n'ont pris de bannière politique que pour avoir un prétexte de continuer leurs déprédations. Ces guérillas ont été renforcées par quelques carlistes espagnols entrés sur le territoire portugais après la défaite de Zariatuegui à Valladolid. Les vicomtes des Antas et Sa da Bandeira ont reçu la mission d'exterminer ces bandes. Dans les provinces du Sud, et notamment dans le Bas-Alentejo et dans les Algarves, il existe aussi des bandes assez fortes commandées par Remechido, Baion et d'autres chefs de guérillas, qui rançonnent les malheureux habitants de ces contrées. Le *Diario do Governo* dit que la bande de Remechido est forte de 300 hommes et 120 chevaux. La garde nationale d'Evora et des environs a reçu l'ordre de poursuivre ces bandes immédiatement.

La presse a recouvré maintenant un certain degré de liberté depuis l'abrogation de la loi sur l'*habeas corpus*, c'est-à-dire de celle qui privait momentanément les Portugais de la liberté individuelle. Les districts de la Zerra des Algarves, de Faro de Beja et d'Evora ont été exceptés dans la faveur accordée par la loi d'abrogation; la liberté individuelle ne sera rétablie dans ces districts que dans deux mois.

Les délits de la presse seront jugés dorénavant par un jury; les peines sont trop fortes pour qu'un journal, sans grandes ressources pécuniaires, se hasarde à paraître.

(Correspondance du *Chronicle*.)

### ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 16 OCTOBRE.

On écrit de Trieste, le 9 octobre. Des négociations importantes ont lieu en ce moment entre les gouvernements papal et autrichien pour ce qui concerne le corps d'occupation des légations. On dit que le résultat en a été que, suivant le désir du gouvernement romain, l'évacuation n'aura pas encore lieu, mais que l'Autriche, prenant en considération l'état des finances romaines, se chargera pour la suite de l'entretien de son corps d'occupation.

Nous apprenons que des pirates se sont montrés sur les côtes de la Dalmatie; il paraît que l'archiduc Frédéric va faire en conséquence une excursion dans la mer Adriatique. Les nouvelles que l'on reçoit de Smyrne, annoncent également que des pirates recommencent à infecter ces parages.

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 20 OCTOBRE.

Le duc de Terceira est arrivé ici venant de Lisbonne. C'est

### FEUILLETON.

#### SOUVENIRS DU TEMPS DE L'EMPIRE.

L'EXCOMMUNICATION.

(Fin. — Voir le POLITIQUE du 21 octobre.)

En arrivant à Vincennes, l'abbé d'Astros fut mis au secret. On ne voulait même pas qu'il appelât auprès de lui un valet de chambre qui le servait depuis longtemps; mais en revanche, on mit à sa disposition l'appartement le plus confortable du château, une promenade sur le rempart, la bibliothèque des officiers d'artillerie et une table délicatement servie. Chaque jour il recevait la visite du commandant d'armes de la place, auquel l'empereur avait recommandé d'avoir pour ce prisonnier tous les égards possibles.

Quelques jours après cette arrestation, le duc de Rovigo, toujours d'après les instructions de Napoléon, à qui il importait de connaître toutes les ramifications de ce petit complot de sacrilège, alla faire une visite à M. d'Astros. Celui-ci le reçut fort mal, comme on doit bien le penser, et s'obstina à ne rien répondre aux questions qu'on lui fit. Le ministre de la police prit alors le ton d'un homme bien informé, mais qui ne sut encore rien, et, le pressant davantage, il fit entendre à l'abbé qu'il n'avait été poussé dans cette position que par un homme qui avait connaissance de tout. Soit frayer, soit dépit d'avoir été trahi et dénoncé, M. d'Astros consentit à parler. Il nomma un autre seigneur d'état et directeur de la librairie, dont le père était alors ministre des cultes en définitive, il avoua tout. Il résultait de ses déclarations que l'empereur avait éloigné de ses yeux ce second mariage, qui avaient donné à l'abbé d'Astros les instructions d'un certain père Fontana, jésuite italien, retiré dans le couvent des religieuses de Chaillot, et un M. Franchet, employé dans une administration à Lyon (le même qui fut préfet de police sous la restauration), étaient les messagers du cardinal di Pietro, auquel le pape avait envoyé ses pouvoirs en quittant Rome.

Le duc de Rovigo s'empressa d'adresser à l'empereur, le jour même:

la seconde fois que cet illustre proselit vient chercher un refuge en Angleterre. Il y était déjà venu en 1828, lors de l'établissement du gouvernement de don Miguel.

Le colonel Lacy, le capitaine Williams et d'autres officiers anglais qui ont été faits prisonniers dernièrement près de Madrid, ont été traités avec la plus grande courtoisie par les carlistes, et il leur a été permis de continuer leur route après avoir signé la déclaration suivante :

« Nous soussignés déclarons que nous ne reprendrons plus les armes pour la reine d'Espagne, et que nous n'interviendrons plus dans la lutte entre les deux prétendants au trône. » Ces officiers avaient été envoyés par le gouvernement anglais pour observer dans le camp christinos les opérations carlistes.

Trois bills ont passé au sénat des États-Unis à une grande majorité : le premier qui autorise l'émission des billets du trésor; le deuxième qui accorde un délai de neuf mois pour le paiement des obligations du trésor, et le troisième concernant le règlement des réclamations relatives aux banques de dépôt.

### FRANCE. — PARIS, LE 21 OCTOBRE.

Le roi a signé le 16 de ce mois l'ordonnance qui autorise les chemins de fer de Saint Germain et de Versailles par la rive droite de la Seine à établir leur point de départ dans Paris à l'angle de la rue Neuve des Mathurins, vis-à-vis l'église de la Madeleine.

Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle l'acte de mariage de la princesse Marie et de M. le duc de Wurtemberg. La forme employée pour les actes de mariage du roi des Belges avec la princesse Louise, et pour celui du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg, est exactement reproduite dans l'acte nouveau.

On se rappelle le suicide du malheureux Léopold Robert qui n'a pu supporter la douleur d'apprendre le mariage d'une femme bien aimée. Nous apprenons que la même cause vient d'occasionner la mort d'un autre peintre qui s'est suicidé c'est jours-ci; il n'a pu supporter la douleur de voir une femme du haut rang qu'il aimait, et à laquelle il n'avait jamais conçu l'espoir d'être uni, épouser un grand personnage.

M. Thiers est depuis avant-hier à Paris. Il part demain pour Lille et la Belgique. M. Thiers est allé aujourd'hui à Trianon.

Le *Courrier de Lyon* publie une lettre datée de Berne, du 15 octobre, dans laquelle on annonce positivement que l'intention du prince Napoléon n'est pas de retourner en Amérique, mais qu'il compte se fixer à Berne aussitôt qu'il aura terminé ses affaires de famille et les arrangements de fortune qui le retiennent en ce moment au château d'Arenenberg.

Le *Journal de Naples* du 2 octobre donne enfin le résultat des condamnations prononcées le 19 septembre par la commission militaire des Abruzzes contre les personnes compromises dans le mouvement constitutionnel de Penne. Les auteurs principaux de cette tentative ont été condamnés à la peine de mort et exécutés dans les vingt quatre heures; les autres ont été condamnés aux galères. Ceux contre lesquels il n'y avait pas de preuves ont été mis liberté; ils devront cependant être toujours assujétis à la surveillance de la police.

un rapport très circonstancié de son entrevue avec M. d'Astros. Dans ce rapport, il faut l'avouer, le directeur de la librairie n'était pas épargné. En apprenant ces nouveaux détails, Napoléon entra en grande colère contre le directeur de la librairie.

Il n'éclata cependant que deux jours après, le 4 janvier 1811, en plein conseil-d'état. En voyant entrer Napoléon, la figure sombre et le front plissé, aucun des conseillers d'état qui se trouvaient déjà rassemblés dans la salle n'osa bouger; chacun cherchait à deviner sur qui tomberait la foudre. Napoléon seul, le chapeau sur la tête, les mains croisées sur le dos, allait et venait devant le bureau du secrétaire, ne laissant échapper que des mots entrecoupés.

Le directeur de la librairie vient à entrer dans la salle, et se dispose à prendre sa place accoutumée, lorsque l'empereur, dont les sourcils se froncent subitement, l'arrête du geste et lui dit d'une voix terrible: « Halte-là, monsieur! restez où vous êtes! » et alors ses regards scrutateurs semblent fouiller dans l'âme du conseiller d'état pour y surprendre sa pensée, tandis que l'effroi s'empare du malheureux, qu'une pensée subite vient d'éclaircir, et que ses genoux fléchissent sous lui. Il veut s'approcher d'un siège pour s'en faire un appui; Napoléon, qui a deviné son intention, reprend avec une nouvelle véhémence: « Debout, monsieur, debout! Peut-être serait-ce dans une posture plus humble, que vous devriez aujourd'hui vous tenir devant moi! Eh quoi! on o-m'outrager, on libelle le coupable se colporte, vous le savez, répondez; savez-vous ce qui s'est passé la nuit à Notre-Dame! Allons, point de détours jésuitiques. Le savez-vous? — Sire, balbutia le directeur de la librairie, je savais... il est vrai... que... — Ah! vous le savez! reprend l'empereur agité d'un mouvement nerveux. Vous le savez, et vous ne m'en instruisez pas! vous gardez le silence! Mais, monsieur, quels ont été vos motifs? se seraient-ils vos principes religieux?... Mais alors pourquoi vous trouvez-vous ici? Est-ce que je vous ai accordé la conscience de personne? C'est une faveur insigne que je vous ai accordée à votre sollicitation, car vous êtes ici le plus jeune et le seul qui n'avez aucun titre acquis. Les conseillers-d'état, pour qui cet incident était inattendu, gardaient un morne silence. L'empereur se tut un moment. Quant à M.

Les nouvelles reçues de Catane sont extrêmement affligeantes. Cette ville compte à peine 60,000 habitants et le choléra en a déjà enlevé 14,000! C'est la plus grande mortalité qui ait affligé jusqu'à présent aucune ville de l'Europe.

Bulletin de la bourse de Paris du 21. — L'incertitude où l'on se trouve généralement sur notre expédition de Constantine retient la rente, qui semble pourtant avoir une tendance à la hausse.

Les actions industrielles donnaient lieu aujourd'hui à fort peu d'affaires; la plupart étaient abandonnées.

Les actions de la compagnie Laffitte se faisaient plus facilement que ces jours derniers; mais elles ne jouissent pas encore d'une grande faveur à la bourse; celles de 1,000 francs étaient à 4,060 et celles de 5,000 à 5,022 50 et 5,025.

Les actions de la Banque de Belgique ont monté à 4470.

La rente active d'Espagne, qui avait monté depuis quelque temps, semble reprendre son mouvement rétrograde, par suite du peu de résultats des opérations militaires d'Espartero.

### EXPÉDITION DE CONSTANTINE.

Le Cerbère est arrivé. Il apporte la correspondance de Bone que je vous transcris ici :

Bone, le 14. — Le général Bro est ici, il va partir pour Mel-el-Amma; hier au soir nous étions pour partir quand on est venu nous annoncer que 3,000 Arabes nous barraient le passage; tous les mulets ont été déchargés et les 20 hommes d'escorte se sont retirés; il faut être fou pour tenter un pareil coup, 20 hommes d'escorte et pas de canon; dès qu'il sera arrivé du renfort, nous partirons.

Point de nouvelles de Constantine; il est arrivé des chasseurs qui avaient perdu les dépêches qu'on leur avait confiées; ils demandaient à cor et à cri des renforts; on a fait partir de suite tout ce que nous avions ici.

Le prince de Joinville est attendu à Mel-el-Amma avec 3,000 hommes et il n'ose pas tenter d'avancer. Hier, quatre Arabes sont venus chez le commandant de place. On dit qu'ils n'ont apporté aucune nouvelle. Ces individus ont été mis sous clef, pour que le sujet de leur mission ne transpirât point.

Le choléra augmente ici tous les jours; hier, 17 morts civils, 32 militaires et 63 cas.

Les Bédouins attaquent tous les jours la ville. Hier, on leur a tué 3 hommes et on a fait un prisonnier qui a été fusillé sur le champ; c'est ainsi qu'il faut traiter l'Arabe.

L'ordre vient d'être donné à la milice de faire le service de la place et au général Bro, de partir sur le champ avec toute sa réserve.

Voici une lettre écrite par un officier du corps qui accompagne le prince de Joinville, en date du 9 octobre :

Je vous écris en hâte pour vous donner quelques nouvelles; les pluies nous ont pris depuis avant-hier soir, ce n'est pas une pluie ordinaire, mais c'est une averse battante mêlée de grêle.

Le prince de Joinville supporte ce mauvais temps continu avec une grande fermeté; il encourage ses soldats et achète des bœufs et du vin pour leur faire des distributions extraordinaires.

On couche dans la boue, on ne peut se sécher, les charrettes portant les vivres n'ont pu suivre, elles ont repris la route de Bone.

On dit qu'Achmet-Bey a le dessein de se jeter avec un corps d'élite sur les derrières de l'armée et lui couper ses communications.

Portalis, il semblait anéanti; mais Napoléon reprit avec moins d'emportement et avec cette dignité qu'il savait conserver en pareil cas: « Monsieur, vous m'avez fait un serment personnel; comment vos sentiments religieux, je vous le répète, peuvent-ils s'arranger avec la violation manifeste que vous venez d'en faire?... L'obéissance qui m'est due le cède-t-elle donc à ces prétendues considérations?... Lequel est votre souverain? le pape ou moi?... Voyons, monsieur, répondez; vous êtes ici en famille; vos collègues vous jugeront; répondez! — Sire, j'avais pensé qu'en s'écrivant publiquement contre un homme qui avait cru remplir sa mission, je ne ferais qu'attirer sur lui l'intérêt qui s'attache toujours à un martyr. Je connais l'étendue de mes devoirs, et je me rappelle mon serment. — Vos devoirs, monsieur, vos devoirs! Le premier de tous était de me consulter, et vous l'avez méconnu. Votre serment, vous l'avez trahi, oui, trahi, vous dis-je. Comment l'on a l'audace de prononcer en chaire le nom de votre empereur en lui appliquant des qualifications infâmes, et vous laissez dire!... Vous faites plus encore, s'il faut en croire ceux qui sont bien informés; vous prenez vous-même le soin de répandre cette insolente diatribe! Et, dites-moi, pourquoi, dans l'obligation de vos devoirs et de votre serment, n'êtes-vous pas venu me dénoncer le coupable? Ne suis-je pas abordable à chaque instant pour vous tous? — Sire, c'était mon cousin, dit à demi-voix le conseiller d'état, en baissant la tête. — Eh bien, raison de plus! répliqua vivement l'empereur. Vous savez que j'ai des pardons pour toutes les fautes, excepté pour la vôtre à présent! Peut-être devrais-je vous punir comme un traître; je vous fais grâce. Seulement, vous n'êtes plus conseiller d'état. Allez, monsieur! ne paraissez jamais devant moi, je ne veux plus vous voir. Sortez, monsieur! »

A ces mots, ayant posé ses coudes sur son bureau et sa tête dans ses deux mains, l'empereur parut comme absorbé. Le conseiller-d'état fondroyé eut à peine assez de force pour se retirer de la salle du conseil. Sa consternation, son effroi, étaient si visibles que Napoléon, dont le cœur était généreux et qui oubliait facilement les torts des qu'il les avait fait sentir, en eut compassion: « Monsieur, lui dit-il encore d'une voix moins irritée, mais sans cependant changer d'attitude, je suis fâché de tout ceci pour la mémoire de M. votre père, dont je n'ai pas oublié les services. »

Après demain nous aurons rejoint le grand corps d'armée expéditionnaire.

Pas de dépêches de Toulon aujourd'hui et conséquemment pas de nouvelles de Constantine.

Les bataillons à vapeur ne manquent pas à Bone (de Toulon par voie ordinaire), écrit-on. Il doit en avoir cinq en ce moment : la Clémence, le Tartare, le Phare, le Cerbere et l'Etna. La prise de Constantine eut été un fait trop important pour que le gouverneur de Bone n'eût pas expédié directement à Toulon un ou deux bateaux à vapeur, porteurs de cette nouvelle.

Des ordres ont été donnés ici hier et aujourd'hui pour tenir prêts à prendre la mer au premier signal du télégraphe, tous les bateaux à vapeur du port en état de faire la campagne.

On écrit de Bone, 10 octobre :

Nous avons appris que l'armée expéditionnaire, partie du camp de Medjez Hammar le 1er de ce mois, gagna le Col de Fer sans tirer un seul coup de fusil; des engagements sans importance eurent lieu sur ce point. Des groupes nombreux d'Arabes s'étaient réunis au camp d'Anona; ils furent dispersés par la première brigade. Les Arabes n'ont pas résisté long-temps, ce qui a fait supposer qu'ils étaient là pour observer nos mouvements et pour connaître nos forces.

Avant son départ pour Constantine, le lieutenant général gouverneur a pris les mesures nécessaires pour mettre les camps de Ghelma et de Medjez Hammar en état de résister aux attaques de l'ennemi; il en a confié le commandement au colonel Bernelle, chargé déjà de réunir dans ces deux camps les troupes attendues de France; le 2e bataillon du 26e de ligne (le 1er bataillon est arrivé à temps pour prendre part à l'expédition), le 61e de la même arme et la 2e batterie du 6e régiment d'artillerie, qui viennent d'arriver, sont déjà partis pour l'intérieur.

M. le prince de Joinville, à son arrivée ici le 5, a fait acheter plusieurs chevaux; et il est parti pour Constantine. Le vaisseau l'Hercule, à bord duquel il se trouvait, a continué sa route pour Alger, ainsi que la corvette la Favorite.

AFFAIRES D'ESPAGNE

Le gouvernement publie les deux dépêches qui suivent :

Bayonne, 11 octobre, 6 1/2 heures du soir.

Le 14, Léon Iriarte a escorté jusqu'à Urros la légion étrangère, allant de Pampelune à Jaca; il est revenu à Huerta le 16.

Gony et Guerguer, avec 7 bataillons et du canon, réunis à Engy, vont attaquer tous les forts de la ligne; ils commenceront par Zubiry.

Bordeaux, 18 octobre, à midi 1/2.

Suivant les nouvelles de Madrid du 14, le prétendant s'était porté sur la route d'Aranda, Espartero était parti de Salas le 10 pour suivre la même direction. Il n'y avait rien d'important à Madrid. Seulement, les élections se faisaient généralement dans le sens du parti modéré.

Narbonne, 20 octobre 1837, 6 h. du matin.

Perpignan, 19 au soir.

Le baron de Meer, venant de Manlieu, est rentré à Barcelonne le 13, avec 400 hommes, pour y rétablir l'ordre; il réorganisait la garde nationale; à son retour, plusieurs familles qui s'étaient réfugiées à bord des bâtiments dans la rade ont débarqué.

Le 11, Valence était entourée de petites bandes. Le courrier de Madrid manque depuis deux jours.

Une lettre de Burgos, du 14 octobre, annonce qu'on venait d'y être informé par un avis expédié de Covarrubias le 12 au soir, que D. Carlos, avec tout son état major, s'était mis en mouvement avec l'intention de se reporter vers Madrid; les troupes qui l'accompagnent se composent de 8000 Navarrais, de deux bataillons castillans, d'un bataillon valencien, et du bataillon appelé l'Algérien. L'avis reçu de Covarrubias portait que ces troupes avaient déjà le 11 poussé leurs avant-postes à Sayos et à Castillo, presque sur la rive du Duero, et qu'il était probable qu'elles continueraient à s'avancer au midi de ce fleuve en suivant la direction de la Sierra d'Atienza.

La lettre de Burgos exprime les inquiétudes les plus vives sur l'avenir que les circonstances actuelles semblent présager.

Quand l'exilé fut sorti, Napoléon releva la tête, et ajouta, après un moment de silence et d'un ton pénétré : J'espère, messieurs, que pareille scène ne se renouvelera jamais; elle m'a fait trop de mal. Je ne suis point défiant, je pourrais le devenir. Et se penchant vers M. Locré, occupé à rédiger tranquillement le procès verbal, il lui frappa légèrement sur l'épaule, et lui dit : Vous écrirez : trahi, entendez-vous? trahi ! trahi !

On comprend que le reste de cette séance ne ressembla aucunement aux autres, où régnait pour l'ordinaire une familiarité, une aisance parfaite. Chacun entendait retentir à ses oreilles les terribles paroles adressées au malheureux conseiller d'état, dont la disgrâce fut complète. Il perdit ses emplois, ses dignités, et reçut un ordre d'exil qui l'envoyait à 40 lieues de Paris. M. de Pommerai fut nommé directeur de la librairie à sa place.

Cependant le pape, ne voulant entendre à aucune des propositions qui étaient faites, Napoléon imagina d'assembler à Paris les évêques de France et d'Italie en un concile national, qui peut être ramènerait la paix dans l'Eglise, en décidant quelque chose de stable. Comme il en conféra avec le nouveau ministre des cultes, celui-ci, pour éviter une responsabilité dont il redoutait les suites, l'engagea à consulter auparavant qu'il eût ces évêques versés dans la matière.

Vous avez raison, lui dit Napoléon; mais à qui m'adresserai-je de préférence? — Sire, à l'archevêque de Bordeaux, aux évêques de Troyes, de Versailles, à l'abbé Frayssinous, aux grands capitulaires de... Je n'en veux pas, s'écria l'empereur; tous ceux que vous nommez-là se sont constamment prononcés pour le pape; j'aime mieux l'abbé Maury, l'archevêque de Malines, l'évêque de Digne, par exemple, est-il à Paris? — Je crains que oui, sire. C'est bien. Je le ferai prévenir; si l'abbé Miollis tient de famille, il doit être pour moi.

L'abbé Miollis, évêque de Digne, était oncle du général Miollis, chargé précisément de l'occupation de Rome; mais ici les prévisions de l'empereur le trompèrent.

La semaine suivante, ces trois prélats entraient dans le cabinet de Napoléon, qui les reçut avec la plus grande affabilité. Il leur parla d'abord de choses inutiles, puis entra subitement en matière : A propos, messieurs, je vous ai fait appeler aujourd'hui, parce que je

à la Vieille-Castille, et qui feraient croire qu'elle est destinée à devenir à son tour le foyer principal de la guerre civile. En effet, les carlistes s'y organisent avec une imperturbable assurance. La junte carliste de San-Léonardo est revenue s'installer dans ce bourg, d'où elle a envoyé ses ordres pour une nouvelle levée de contribution en hommes, en argent et en provisions. Il est vrai que Zariatéguy, avec les trois à quatre mille hommes qu'il a sous ses ordres, s'éloigne momentanément du pays, car il paraît avoir la mission de protéger le mouvement de don Carlos, et à cet effet il marche lui-même parallèlement à la route royale de Madrid, dont il se tient en quelque sorte en vue.

De plus, le fameux curé Mérimo reparait sur la scène, et outre les forces considérables qu'il commande déjà, on redoute l'influence que sa vieille réputation et sa qualité de compatriote lui donnent sur les habitants de la Sierra de Lema. Ses forces qui se composent de deux bataillons castillans, de trois cents chevaux et d'un très grand nombre de recrues, occupent le pays entre Orotaria de la Cantera et Quintanar, dans les montagnes.

Le général Espartero marchait vers Signenza par Almazan; en même temps le général Lorenzo et le baron Carondelet se reportaient vers Aranda. L'espoir des constitutionnels était de rejeter le corps d'armée de D. Carlos vers Somosierra et de l'y attaquer simultanément.

On écrit de Madrid, 14 octobre. La victoire de Retuerta a coûté cher aux armes de la reine; la division de Lorenzo, bien que ce chiffre ne soit pas annoncé officiellement, a perdu 1000 hommes. Les carlistes, malgré cette défaite, ont pris de fortes positions dans la Sierra de Burgos. San Leonardo, où ils ont rassemblé des approvisionnements et des munitions de guerre en grande quantité, est devenu le point central de leurs opérations. L'insuccès des tentatives dirigées contre Lodosa ne les empêche pas d'être en communication avec la Navarre, et ils peuvent recevoir des renforts par les gués de l'Ebre.

On attend avec une vive impatience des nouvelles d'Orax qui a quitté Saragosse le 7, avec 10,000 hommes et un convoi considérable. Cantavieja, bien que Cabrera et les autres chefs y aient concentré des forces grossières par deux bataillons navarrais qui ont passé l'Ebre à Feli, ne saurait tenir contre l'armée, numériquement supérieure, dirigée par un général aussi intelligent.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 22 OCTOBRE.

Le chiffre total de la recette pour le transport des voyageurs et celui des bagages, sur le chemin de fer a été de 183,845 fr. 37 pendant le mois de septembre dernier.

La recette du bureau de Bruxelles seul, dans le mois de septembre dernier, a dépassé de 10,485 fr. 15 c. celle des bureaux réunis de Bruxelles et de Malines pendant le mois de septembre 1835, époque à laquelle une seule section a été ouverte.

Le produit des bagages a été de 2,921 fr. 68, savoir : aux bureaux de Bruxelles, 941 fr. 83; d'Anvers, 1004 fr. 65; de Malines, 555 fr. 03, de Louvain, 91 fr. 18; de Termonde, 153 fr. 46; de Wetteren, 135 fr. 85; de Vilvorde, 41 fr. 65.

A été imprimé et distribué le rapport fait par M. Metz, au nom de la commission de comptabilité sur les comptes de la chambre des représentants, pour l'exercice de 1836 et sur le budget de 1837. Le crédit accordé pour 1836 était de fr. 428,755; mais la dépense ne s'est élevée qu'à fr. 401,475 69.

Le budget de 1837 a été de 417,905, en comptant 87 membres pour 9 mois de session. Celui demandé pour 1838 sera inférieur de 11,000 fr., à raison de 2 membres de moins, ayant droit à l'indemnité. Les frais de bureau sont de 40,000 fr.

Est arrivé à l'hôtel de Belle-Vue, venant d'Amérique : M. Virgil Maxey, chargé d'affaires des États-Unis, près S. M. le roi des Belges.

M. le baron de Rothschild est parti ce matin se rendant à Paris.

On adjugera le 3 novembre des houilles, patates, pain-blanc, carottes, saron noir, chandelles et huile à brûler pour l'usage du camp de Beverloo.

Jeux mettre un terme à mes différends avec le pape. Je ne puis vous dissimuler que, depuis que j'ai été forcé de sévir contre le grand-vicaire de Notre-Dame, contre quelques prêtres étrangers animés d'un faux zèle et d'un mauvais esprit et même contre une personne qui faisait partie de mon conseil, nos relations sont loin d'être amicales. La majeure partie des diocèses de l'empire sont privés de secours spirituels, le saint-père s'obstinant à ne pas donner son approbation aux cloches que j'ai faites pour remplir ces vacances; au surplus, vous le savez comme moi. Et puis, pourquoi m'a-t-il excommunié? La querelle que nous vidons sur la terre lui donne-t-elle le droit de me fermer les portes du ciel?... Est-ce qu'il y a quelqu'un, dans le monde, capable de me juger? Il faut que tout cela ait un terme; c'est indécemment de vouloir surtout pourvoir aux besoins de l'épiscopat; voilà pourquoi j'ai désiré vous consulter. Vos lumières me font espérer qu'en satisfaisant le saint pontife, vous n'oublierez pas le respect dû à ma couronne.

Après ce discours, prononcé d'un ton calme, mais sévère, Napoléon s'était levé, avait fait quelques tours dans son cabinet, et était venu se rasseoir en paraissant attendre qu'un des assistants prit la parole; mais aucun d'eux ne semblait pressé d'entamer une semblable discussion avec lui. Le cardinal Maury, s'adressant à l'évêque de Digne, lui dit : Vous avez, monseigneur, longtemps étudié les lois de l'Eglise gallicane, votre avis ne peut être que précieux à sa majesté. Mais l'abbé Miollis, qui avait beaucoup de finesse, répondit aussitôt : Dieu me garde! monsieur le cardinal, de parler avant votre éminence, à moins que sa majesté ne me l'ordonne positivement. Je n'ai pas, comme vous, agité à la tribune nationale, avec l'énergie et le talent qui vous distinguent, de si hautes questions d'état.

A ces mots, un léger sourire parut sur les lèvres de l'archevêque de Malines. L'empereur, devinant les trois prélats, trancha la question en disant au cardinal : Allons, monsieur de Pradt, à vous la balle; on vous la renvoie. Sentant l'impossibilité de reculer, celui-ci réfléchit un moment, puis proposa à l'empereur, comme mezzo termine, d'offrir au pape le département de Vaucluse, en lui promettant de lui rendre les États-Romains lorsque l'avenir aurait prouvé la sincérité de sa réconciliation.

Lloyd bruxellois trois heures. — Les opérations ne sont pas très-animées, cependant les cours sont fermes. On cote : Belges 5 p. c. 101 1/2 A; 4 p. c. 92 3/4; Société Générale titres en nom fl. 781, certificats au porteur émission de Paris 1660 A; Société de Mutualité 112, 75 1127 50 (112 5/8 3/4); Banque de Belgique 1425 (142 1/2) P; Actions-Réunies 1022 50 (102 1/4); Société de Commerce 1410 (141 A); Société Nationale 1127 50 (125 1/5) A.

L'actif espagnol n'a pas varié malgré la baisse de Paris, il s'est tenu au prix de 17 5/8 A. 3/4; primes à un mois 20 dont 1 P. Nous avons vu une lettre de Bone du 15, annonçant que l'on y était sans nouvelles de Constantine depuis le 10. Un détachement de chasseurs qui avait été chargé de transporter les dépêches du général en chef, a déclaré avoir perdu ces dépêches.

Lloyd du soir. — 21 octobre. — Les fonds indigènes ont été aussi bien tenus qu'à la bourse, il n'y a point eu de variations. L'actif espagnol est resté à 17 5/8 A. pour le comptant, même prix cours pour fin courant, primes à un mois 20 dont 1.

Anvers, deux heures 3/4. — Par voie télégraphique Ardoin 17 5/8 A, 3/4 P. Banque Commerciale 110 A.

LIEGE, LE 23 OCTOBRE.

Le roi Guillaume parle de négociations qui auraient eu pour objet la conclusion de la question belge. Les journaux d'Allemagne nous ont entretenus, il y a quelques mois, des efforts qui semblent avoir été tentés ou simulés par la Hollande, pour renouer les négociations; mais les grandes puissances y mettaient pour condition première l'obtention du consentement aux derniers arrangements des agnats de la maison de Nassau, et le cabinet de La Haye, n'ayant pu ou n'ayant pas voulu fournir ce consentement, les démarches des agents diplomatiques Néerlandais n'ont eu aucun résultat ultérieur. — Il n'est donc pas probable que le roi Guillaume ait l'intention véritable de négocier sur les bases posées par les grandes puissances; toutefois, il croit nécessaire de faire croire à ses sujets qu'il est disposé à traiter, à mettre fin au statu quo dont se plaint le pays. Au fond, la politique du roi Guillaume est toujours une politique d'attente. Il espère une conflagration générale, qui n'est plus aujourd'hui dans l'ordre des choses probables; mais le monarque hollandais n'a point compris notre époque, malgré les dures leçons de l'expérience. Le pays qu'il gouverne ne perdrait-il pas la longanimité dont il a fait preuve jusqu'ici? continuera-t-il à fournir à son prince les moyens de persévérer dans la voie où il est entré? C'est une question que le temps doit décider; mais si nous en jugeons par le langage de la presse, il est évident que la patience hollandaise porte maintenant un assez lourd fardeau.

Une autre partie non moins remarquable du discours du roi Guillaume, c'est l'annonce d'un traité de commerce et de navigation entre la Hollande et l'Angleterre. Le chef de la famille des Nassau n'a point renoncé à ses prétentions sur la Belgique; c'est un rêve, nous en sommes certains, qu'il caresse encore; mais lui-même, sans doute, en regard de la réalisation comme assez éloignée, et nous n'en voyons pour preuve que le traité dont nous venons de parler. Les conditions d'un arrangement de cette nature entre la Hollande et la Grande-Bretagne, seraient toutes autres si la Belgique faisait encore partie du royaume des Pays-Bas; la Hollande seule peut admettre telles stipulations auxquelles on ne saurait consentir, si les intérêts de la Belgique étaient encore confondus avec ceux des anciennes provinces du Nord.

On objectera que, dans l'hypothèse d'une réunion nouvelle, on pourrait apporter les modifications qui seraient nécessaires; mais il n'en est pas moins vrai que l'on se résout à envisager la situation de la Hollande sous le point de vue du statu quo, qu'on s'arrange de façon à se passer de la réunion, que le roi Guillaume commence à douter de la réalisation de ses projets; tant mieux, le doute est le commencement de la sagesse. Notre réflexion sur la convention commerciale avec l'Angleterre, s'applique aussi au traité conclu avec la Prusse.

Le gouvernement néerlandais annonce des diminutions dans les charges publiques. L'allégement que le roi Guillaume promet ici à ses sujets, ne saurait être bien considérable. On sait que la plus forte dépense de la Hollande, est celle qui lui impose son état militaire; et il n'est point question de le réduire. C'est là encore, pour le dire en passant, un fait digne de toute l'attention de notre gouvernement. Le discours qui nous occupe semble tout pacifique au premier abord; mais au fond, la conservation sous les armes de forces agressives considérables, doit engager la Belgique à garder l'attitude militaire qu'elle a prise. Les traités qui nous garantissent contre la guerre, peuvent avoir quelque valeur vis-à-

A cet avis, Napoléon fronça le sourcil, et se croisant les bras sur la poitrine : « Voilà ! s'écria-t-il, une belle manière de dénouer la difficulté, ma foi !... Vous n'y songez pas, M. le cardinal ! un enfant de dix ans aurait mieux répondu ! Mon département de Vaucluse au pape ! Eh ! que ne m'engagez-vous plutôt à lui donner mon beau royaume d'Italie !... Certes, je crois qu'il ne le refuserait pas. »

— Et vous, monsieur de Malines, continua l'empereur, que pensez-vous de tout ceci ?

— Votre majesté nous met dans une position... extrêmement délicate; nous ne pouvons que lui donner des avis très... incertains. Et d'ailleurs, nous ignorons encore ce qu'elle est décidée à faire...

— Ah ! ah ! vous aussi, dit l'empereur en riant, vous voulez faire de la diplomatie avec moi... Vous savez pourtant que je n'aime pas cela. Et vous, M. de Digne, me donnez-vous votre avis d'une manière aussi évasive ?

— Non, sire; je parlerai à votre majesté suivant l'impulsion de mon cœur, et je ne lui dissimulerai pas que tout accord entre elle et le saint-père me paraît impossible.

— Impossible ! dit l'empereur en faisant un mouvement sur son fauteuil. Je puis au moins assembler le clergé en concile national !... Me déobéirait-il ?

— Non, sire, s'écria avec feu M. de Pradt, enchanté de pouvoir red prendre la parole. Et j'admire l'heureuse idée de votre majesté !

— Mais, reprit l'abbé Miollis en s'adressant à l'archevêque de Malines, vous oubliiez, monseigneur, que dans ce cas le premier acte des prélats du concile sera de reconnaître la suprématie du pape.

— J'oserai sans quiconque, aurait cette audace l'inter-omni Napoléon avec un accent terrible et en frappant avec force de ses deux poings fermés sur le bureau devant lequel il était assis. Au reste, continua-t-il d'un ton plus calme, nul d'entre vous, messieurs, n'aura, je l'espère, cette témérité.

Ce que l'estimable abbé Miollis avait prévu arriva : le concile fut convoqué et assemblé le 11 juin suivant; mais comme dès la dernière séance il jura au pape une obéissance aveugle, Napoléon le dispensa d'une séance et prononça la dissolution avec d'autant plus de motif qu'il venait d'apprendre par Réal que des instructions secrètes avaient été envoyées

vis des grandes puissances de l'Europe; mais nous ne savons que trop comment le roi de Hollande, lui, respecte la foi jurée.

On écrit de Liège, à l'Observateur: Le bruit se répand que tous les plans pour l'exécution du chemin de fer aux environs de Liège sont bouleversés.

Le dernier voyage de M. le directeur de la Banque de Belgique à Liège, paraît avoir en partie pour objet la création, dans cette ville, d'une tisserie mécanique de toiles de toutes les largeurs.

de Savone aux évêques et archevêques qui le composaient. L'empereur se fit immédiatement contre les plus suspects, ceux de Gand de Troyes, de Tournay et de Toulouse furent arrêtés avec quelques autres évêques, et comme l'abbé d'Astros, conduits à Vincennes, où l'on exigea leur démission.

de Saint Brice; Mme Dupont, épouse de M. le colonel commandant le 1er régiment d'artillerie, a été marraine, et le nouveau né a reçu les noms de LÉOPOLD-LOUIS-PHILIPPE.

On écrit de Gand, 20 octobre: Hier, à 5 heures du soir, le barreau de Gand a célébré par un banquet la nomination de M. l'avocat Minne aux fonctions de bourgmestre de notre ville.

On écrit de La Haye le 18 octobre: Le grand chambellan de S. M. fait connaître d'après les ordres du roi, que le deuil pour le décès de S. M. la reine sera pris à partir du jour de l'enterrement qui sera annoncé ultérieurement.

On lit dans le Journal de Verviers: Nous apprenons qu'il se forme en cette ville une société de chant, sous la direction de M. Alphonse Smets.

Le collège des bourgmestre et échevins procédera le vendredi 27 de ce mois, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication de la reconstruction du rivage situé en Châtre, quartier de l'Est, et d'une latrine au même endroit.

de Saint Brice; Mme Dupont, épouse de M. le colonel commandant le 1er régiment d'artillerie, a été marraine, et le nouveau né a reçu les noms de LÉOPOLD-LOUIS-PHILIPPE.

On écrit de Gand, 20 octobre: Hier, à 5 heures du soir, le barreau de Gand a célébré par un banquet la nomination de M. l'avocat Minne aux fonctions de bourgmestre de notre ville.

On écrit de La Haye le 18 octobre: Le grand chambellan de S. M. fait connaître d'après les ordres du roi, que le deuil pour le décès de S. M. la reine sera pris à partir du jour de l'enterrement qui sera annoncé ultérieurement.

On lit dans le Journal de Verviers: Nous apprenons qu'il se forme en cette ville une société de chant, sous la direction de M. Alphonse Smets.

Le collège des bourgmestre et échevins procédera le vendredi 27 de ce mois, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication de la reconstruction du rivage situé en Châtre, quartier de l'Est, et d'une latrine au même endroit.

On écrit de Gand, 20 octobre: Hier, à 5 heures du soir, le barreau de Gand a célébré par un banquet la nomination de M. l'avocat Minne aux fonctions de bourgmestre de notre ville.

On écrit de La Haye le 18 octobre: Le grand chambellan de S. M. fait connaître d'après les ordres du roi, que le deuil pour le décès de S. M. la reine sera pris à partir du jour de l'enterrement qui sera annoncé ultérieurement.

On lit dans le Journal de Verviers: Nous apprenons qu'il se forme en cette ville une société de chant, sous la direction de M. Alphonse Smets.

Le collège des bourgmestre et échevins procédera le vendredi 27 de ce mois, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication de la reconstruction du rivage situé en Châtre, quartier de l'Est, et d'une latrine au même endroit.

On écrit de Gand, 20 octobre: Hier, à 5 heures du soir, le barreau de Gand a célébré par un banquet la nomination de M. l'avocat Minne aux fonctions de bourgmestre de notre ville.

VILLE DE LIÈGE.—AVIS.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 21 OCTOBRE.

Naissances: 5 garçons, 4 filles. Mariages 8, savoir: Entre J. M. Mommer, employé à Geminick, et M. A. Houssa, marchande, rue des Tanneurs.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Aujourd'hui lundi 21 octobre, deuxième représentation du 2e. mois d'abonnement, la 3e. représentation du POSTILLON, opéra comique en 3 actes, musique d'Adam.

ANNONCES.

HUITRES anglaises chez PERET, rue Sainte-Ursule, 189r. QUARTIER à LOUER, rue devant la Madelaine, n° 273.

M. DE BEAUJEAN-BAYET Demande des DE MOISELLES DE MAGASIN, au fait du commerce, et des DEMOISELLES sachant travailler dans les MODES.

et prévint l'effet des mauvaises dispositions qu'on n'eût pas manqué de lui inspirer. Le saint-père reçut l'empereur avec affection, et le lendemain il lui rendit sa visite.

**BRAND, FRÈRES,**  
**INGÉNIEURS OPTICIENS DE BRUXELLES,**  
SONT DÉBALLÉS  
A L'HOTEL DU GRAND MONARQUE,

RUE SOUVERAIN-PONT, POUR 15 JOURS, avec une BELLE COLLECTION DES INSTRUMENTS D'OPTIQUE, PHYSIQUE, MATHÉMATIQUE, et pour la chimie. Les verres périscopique et s, hélique sont taillés avec art et perfection. Messieurs les amateurs peuvent obtenir un CATALOGUE concernant tous les instruments avec les prix de chaque pièce, en s'adressant audit Hôtel.

**AVIS**  
**AUX BARBES FORTES**  
AYANT LA PEAU SENSIBLE.

Chez les frères BRAND, INGÉNIEURS OPTICIENS LUNETTIERS, déballés à l'HOTEL DU GRAND MONARQUE, rue SOUVERAIN-PONT, pour 15 JOURS, on trouve les CUIRS TENDUS et les TABLETTES MÉTALLIQUES du sieur BERGHOFER pour les rasoirs. Au moyen de l'usage desdits cuirs, la barbe la plus forte disparaît comme par enchantement sans faire éprouver de douleur ni difficulté; on en trouvera aussi avec vis de rappel perfectionné, montés en véritables cuirs de Russie et autres.

A des prix très modérés, forte partie de BONS VINS DE BOURGOGNE des années 1831, 1832 et 1834, au n° 69, faubourg Ste. Marguerite. 1927

MAISON DE COMMERCE A VENDRE, rue Chaussée des Prés, n° 145. On obtiendra de grandes facilités pour le paiement du prix. 1920

**A LOUER,**  
**POUR LE PREMIER MARS PROCHAIN,**  
**UNE MAISON**

Avec étable, fournil, quatre bonniers et demi de collage et prairie, situés à St. Gilles, près le chemin du Champai. S'adresser au notaire KEPPELNE, rue St. Hubert, n. 591. 8910

LA MAISON située à Liège, RUE DERRIÈRE St. GEORGES n. 679, n'ayant pas été adjugée, sera réexposée le MARDI 24 OCTOBRE COURANT, à 10 heures, devant M. le juge de paix des cantons Nord et Est de cette ville, en son bureau, rue Neuve derrière le Palais, et par le ministère de M<sup>e</sup> DUSART, notaire à Liège. 1908

**LANGUE ANGLAISE.**

UN COURS s'ouvrira JEUDI le DEUX NOVEMBRE à sept heures du soir.  
L'ABONNEMENT sera de dix francs par mois payable d'avance, pour six élèves ou plus, et quinze francs par mois pour quatre élèves.  
On s'inscrit tous les jours de huit heures à dix le matin, chez le professeur, rue de la Cathédrale, N. 2. 1955

**UNIVERSITÉ DE LIEGE.**

Faculté de Médecine.  
La place de chef de clinique des accouchemens actuellement vacante sera mise au concours vendredi 27 courant, à trois heures.  
Les élèves qui désirent concourir sont invités à se faire inscrire avant cette époque chez le secrétaire de la faculté, rue Féronstrée, n° 780.

1 fr. 25 c°. **DICIONNAIRE** relié, 175  
USUEL ET PORTATIF  
DE LA LANGUE FRANCAISE,  
CONTENANT D'APRÈS L'ACADÉMIE

La définition et l'orthographe de 300,000 mots, les principes et les difficultés du langage; publié par la Société Nationale, à Paris. Se TROUVE AU BUREAU du POLITIQUE.

**Messageries Pasquet,**  
PLACE VERTE, A LIÈGE.



L'ADMINISTRATION a l'honneur d'informer le public que par suite du changement d'heure de départ du convoi sur le chemin de fer de TIRLEMONT à LOUVAIN, MALINES, ANVERS, BRUXELLES et GAND qui a lieu à 1 heure de relevée, elle fera partir tous les jours à 6 heures du matin, un SERVICE DE DILIGENCES en correspondance directe avec ledit convoi.  
Il n'est rien changé au SERVICE DE NUIT de Liège à Bruxelles et Anvers, dont le départ a lieu à 7 heures du soir. 1925

**LE POLITIQUE**

**VENTE D'IMMEUBLES,**  
SITUÉS  
**A BARVAUX-CONDROZ,**  
PRÈS HAVELANGE, POUR SORTIR D'INDIVISION.

Il sera procédé le MERCREDI 8 NOVEMBRE prochain, à neuf heures du matin, par le ministère du notaire PETERS, et au domicile de la dame veuve HODY, à Barvaux-Condroz, A LA VENTE AUX ENCHÈRES DES IMMEUBLES suivants, situés au lieu dit, et communes environnantes:

**1. UN CORPS DE FERME,**

avec environ CINQUANTE BONNIERS METRIQUES de JARDIN, VERGERS, PRAIRIES, TERRES LABOURABLES, ET TREUX.

2° Une MAISON de MAÎTRE, bâtie en pierres et couverte en ardoises, ayant trois places, cabinet et lavoir au rez de chaussée, et cinq chambres à l'étage, avec bâtiments divers, tels que grange, écurie, remise, fournil, etc., etc., beau jardin, prairies arborées de la contenance d'environ deux à trois bonniers.

Plus DEUX PIÈCES DE TERRE, de la contenance d'environ QUATRE BONNIERS.

3° Une PRAIRIE ET TERRAIN, situés au Champ du Bois, de la contenance d'environ HUIT BONNIERS.

4° DIVERSES PIÈCES DE PLANTIS, de la contenance d'environ 10 BONNIERS.

5° UN ENCLOS, situé en lieu dit sur le Bois, commune de Barvaux, de la contenance d'environ QUATRE BONNIERS.

6° Enfin PLUSIEURS RENTES en argent et en nature, très bien assurées.

La plupart des terres sont de très bonne qualité. On accordera de grandes facilités pour le paiement, et l'on pourra, au gré des amateurs, faire plusieurs lots des parcelles situées dans les environs de Barvaux.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M. PETERS, notaire à HAVELANGE, 1951

**VENTE POUR SORTIR DE L'INDIVISION.**

LE LUNDI SIX NOVEMBRE 1837, à dix heures du matin, Devant M. le juge de paix des quartiers du Sud et del Ouest de cette ville, en son bureau, rue Mont St. Martin, n. 607,

**IL SERA PROCÉDÉ**

PAR LE NOTAIRE BOULANGER,

**A LA VENTE AUX ENCHÈRES**

D'UNE

**BONNE ET SOLIDE MAISON,**

A PORTE COCHÈRE,

Sise à Liège, Fond Saint Servais, n. 142, assez près de l'Hôtel des états de la province.

Cette maison parfaitement aérée, est bâtie au goût moderne; le rez de chaussée se compose d'un grand et d'un petit salons, place à manger, cabinet, cuisine, lavoir, remise, écurie pour cinq chevaux, scellerie, fournil, grande cour, jardin et verger.

De huit chambres au premier étage, quatre à mansarde, chambre pour domestique et entresol.

Il y a cinq caves sous les bâtiments.

La façade est établie sur une belle rue, qui d'un côté aboutit à celle d'Agimont, et de l'autre à celle Derrière le Palais et Place Saint Pierre.

La propriété est close sur toute son étendue du côté de l'Ouest, par un mur qui la sépare d'une autre rue aboutissant à la Place Sainte Clair, en sorte que la circulation de l'air n'éprouve aucun obstacle.

Il y aura de la facilité pour le paiement du prix par la diminution qui sera faite de celui du principal d'une partie des rentes qui peuvent grever l'immeuble, et le terme fixé pour le paiement du surplus.

On peut prendre connaissance du cahier de charges, au bureau de la justice de paix et en l'étude du notaire, qui est dépositaire des titres de propriété.

LE MARDI 31 OCTOBRE 1837, TROIS HEURES DE RELEVÉE,

**L'ADMINISTRATION COMMUNALE**  
**DE S<sup>t</sup> NICOLAS**

Fera procéder à la VENTE AUX ENCHÈRES, en la demeure de M. le bourgmestre de cette commune, de

**TROIS PARCELLES DE TERRAIN**

PROPRES A BATIR,

Longeant le grand chemin qui conduit de St. Gilles vers Montegnée et Glain.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat de la commune et en l'étude à Liège du Notaire KEPPELNE, rue Saint Hubert, N° 591. 1966

**AVIS.**

Il sera procédé le 3 novembre prochain, à l'hôtel du Ministère de la Guerre, à Bruxelles, à l'adjudication publique de l'entreprise des transports militaires par eau et par terre, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1838, jusqu'au 31 décembre inclus de la même année.

Il pourra être pris au bureau militaire de l'Administration Provinciale, communication du cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu.

A Liège, le 17 octobre 1837.

**INSPECTION FORESTIÈRE DE LIÈGE.**

**VENTE**

DES COUPES

**De bois domaniaux,**

DE L'ORDINAIRE 1838.

LE MARDI 31 OCTOBRE 1837, A 10 HEURES DU MATIN,

Par devant le notaire VOISIN,

IL SERA PROCÉDÉ

A L'HOTEL DE VILLE DE VERVIERS,

A LA

**VENTE DES COUPES,**

SITUÉES DANS L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS;

Et le LUNDI, 6 novembre suivant, à la même heure, au palais de justice à Liège, et par devant le N<sup>o</sup> PARMENTIER, à la VENTE de CELLES situées dans l'arrondissement de Liège.

On peut se procurer tous renseignements chez les notaires et chez les agens forestiers, Liège, le 5 octobre 1837.

L'inspecteur forestier des provinces de Liège et de Limbourg, DECHESNE, aîné. 1817

**BOURSES.**

PARIS, LE 21 OCTOBRE.

Cinq pour cent.	109 50	Esp. D. diff. s. int.	62 3/8
Trois pour cent.	80 85	• Dt. pas. s. int.	4 1/2
Act. de l. B. de Fr.	*** **	Belgic. Empr. 1832	*** **
Napl. Cert. Falc.	99 20	Banque de Belg.	1470 00
Cap. Ardoin 1834.	20 7/8		

LONDRES, LE 20 OCTOBRE.

3 <sup>e</sup> consolidés.	92 5/8	Espagne. Cortés.	20 3/8
Bel. em. 1832 C. D.	103 3/4	Différées.	6 7/8
Holl. Dette active.	58 1/2	Passives.	4 7/8
Portugais, 5 p. c.	37 1/4	Russie.	*** **
Id. 3 p. c.	24 1/4	Brsil. Emp. 1834.	84 1/4

AMSTERDAM, LE 21 OCTOBRE.

Holl. Dette active.	100 7/8	Inscr. au gr. livre.	67 3/16
Dito 2 1/2.	52 7/8	Certif. à Amst.	96 3/8
Différées.	*** **	Pologne. L. A. 300f.	*** **
Billet de change.	22 3/4	Lots de Rd. 50 f.	*** **
Syndic. d'amort.	94 **	Espagne. E. Ard.	17 3/4
• 3 1/2.	76 7/16	Dito grd. ....	*** **
Soc. de comm. P. B.	161 7/8	Dette différ. anc.	6 13/16
• nouvelle.	*** **	• nouv.	*** **
Russie, H. et C. 5	104 1/2	• passive.	4 3/4
• 1829, 5	*** **	Autriche. Métal. 5.	100 1/2

ANVERS, LE 21 OCTOBRE.

ANVERS. Det. activ.	106 1/2	ANVERS. Cert. Falc.	92 1/2
• Det. différ.	47 1/2	STAT-RO. Lev. 1832.	100 1/4
Emp. de 4 <sup>e</sup> mill.	101 5/8	• à An. 1834.	98 **
HOLL. Dette active.	*** **		
Rente remboursab.	97 1/2		
Autriche. Métall.	104 3/4		

**CHANGES.**

Amst., c. jours.	3/8 av.
Rotterdam, idem.	1/4 av.
Paris, idem.	1/8 av.
• 2 mois.	5/8 av. p.
Lond. p <sup>r</sup> Estr. c.	40 1/2
• 2 mois.	40 1/2
Francfort, es. jrs.	36 1/2
• 3 mois.	35 9/16
Bruxelles et Gand.	1/4 av.

**RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 21 OCTOBRE 1837.**

L'active Espagnole a été faible à notre bourse de ce jour par suite de (12 0/10) de baisse à Paris. Ardoin ouvert 17 3/4 et reste 17 5/8 argent au comptant.

Primes à un mois 20 0/10 dont 1 olo argent. On a fait passablement d'affaires.

DU 22.

Il s'est fait peu d'affaires en Active Espagnole aujourd'hui. Ardoin ouvert 17 3/4 et reste 17 5/8 argent à demain.

Primes à un mois 20 0/10 dont 1 0/10 p.

**LLOYD BRUXELLOIS, LE 22 OCTOBRE. (2 heures du soir.)**

FONDS PUBLICS	ACTIONS.
Emp. Rots. 5 p. c.	A Soc. génér. en fl.
• 3 m. 4 p. c.	• ém de Paris.
Espagne D active	A Société de Com.
• fin cour.	Banque de Belgic.
• diff. 1830	Société nationale.
• 1835.	Mutualité industr.
• Det. pass.	Actions réunies.

VIENNE, LE 15 OCTOBRE.

Métalliques, 105 3/8. Actions de la Banque, 1386 0/10.

**PORT D'ANVERS. — ARRIVAGE DU 20 OCTOBRE.**

Le pleyt belge Victoire, v. de Rotterdam, ch. de sucre, café et fer.  
Le brick belge Eugène, v. de Rio-Janeiro, ch. de café. — Le brick anglais Ieda, v. de Bahia, ch. de sucre. — Le navire américain Athens, venant de Boston, ch. de sucre et huile.

DU 22.

Le koff hanovr. Active, ven. de Liverpool, ch. de cuivre, fer et lin.  
Le koff hanovr. Joannes, ven. de Danzig, chargé de graine de lin et gr. de navettes.

Imprimerie de J.-Bte. Nossent, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.